

L'honorable NORMAN P. LAMBERT propose qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement.

—Honorables membres du Sénat, avant d'aborder la motion à laquelle mon nom est associé aujourd'hui, je tiens à exprimer ma reconnaissance du double honneur qui m'a été conféré. Je suis très heureux d'avoir été admis membre de ce corps distingué et d'avoir été invité à proposer l'adresse en réponse au discours du Gouverneur général. J'ai suivi durant longtemps les délibérations du Parlement canadien avec intérêt, et parfois dans un esprit critique, à un endroit avantageux d'une tribune. Ce n'est pas sans crainte que je prends place pour la première fois sur ce parquet. Je vous assure, honorables sénateurs, que j'étais bien moins embarrassé dans la tribune qu'à la place que j'occupe maintenant.

Mon honorable leader m'a expliqué que la coopération est le mot d'ordre du Sénat. Bien que certains de mes travaux à l'extérieur soient mêlés à l'organisation politique, je serai bien aise d'offrir mon humble contribution aux délibérations de cette Chambre dans un esprit de bonne volonté et de sincère collaboration.

L'honorable M. CALDER: Très bien! Très bien!

L'honorable M. LAMBERT: Avec le temps, je suppose que j'aurai ce calme philosophique si bien décrit par Tennyson dans les dernières années de sa vie:

Raving politics never at rest—as this poor
earth's pale history runs—
What is it but a trouble of ants in the
gleam of a million million suns?

Le discours du Gouverneur général, cette année, a été considéré en certains milieux et par quelques correspondants de la presse comme étant surtout une revue des principaux incidents de l'an dernier, mais ne faisant que vaguement allusion aux principales questions dont le Parlement sera saisi à cette session. Tout élément d'incertitude dans le discours de Son Excellence au sujet de la prochaine législation est pleinement justifié, à mon sens, par la nature de la situation du Canada, à l'heure actuelle. Bien que l'on se montre heureux de "la reprise économique notablement accentuée au Canada" et des revenus ayant atteint des niveaux plus élevés, des projets sont encore discutés pour l'aide aux jeunes chômeurs, en nous rappelant que ce lamentable problème est toujours présent.

L'hon. M. HORNER.

On nous rappelle également d'une manière frappante le grand malheur que la sécheresse a apporté dans des régions de l'Ouest anciennement fertiles et productives. Le discours dit aussi que l'armature administrative du Canada a subi une tension qui démontre la nécessité des mesures à prendre pour la solution des difficultés. La situation internationale "cause encore des inquiétudes nombreuses". Si donc le prochain programme législatif du Gouvernement semble obscur, sous certains rapports, ne peut-on en trouver l'explication dans le fait que nous tous, dans nos affaires personnelles, aussi bien que dans les questions publiques, cherchons notre voie soigneusement, de jour en jour, de semaine en semaine.

En même temps, toutefois, on sent que le discours du Gouverneur général laisse beaucoup à espérer. Les intérêts de l'agriculture, comme facteur fondamental, social et économique dans notre vie nationale sont reconnus dans le travail constant du projet de rétablissement agricole des Prairies et de l'amélioration des méthodes de ventes organisées par la division des marchés du ministère de l'Agriculture. Espérons et prions que le cultivateur des Prairies jouisse cette année de conditions naturelles plus favorables. Depuis sept ans il a lutté vaillamment contre l'adversité, mais tout le pays a rendu ses efforts plus faciles en reconnaissant que c'est une lutte d'importance nationale.

La perspective de nouveaux accords commerciaux qui faciliteront davantage un échange plus considérable des marchandises dans tout l'univers nous donne plus de confiance dans notre avenir économique et contribuera à l'amélioration des relations internationales. Les détails de ces accords sont attendus avec le plus vif intérêt.

Surpassant en importance toutes les allusions aux questions économiques et financières est le sujet de l'unité nationale annoncée dans le discours de Son Excellence. Une discussion prolongée de cette question à l'heure actuelle serait déplacée, étant donné les séances de la commission royale d'enquête. Il me semble, cependant, que ce grand problème doit intéresser tout particulièrement cette Chambre, et nous devrions aussitôt que possible exprimer notre confiance. Les difficultés financières semblent menacer l'existence de la Confédération, si nous prenons au sérieux les paroles pessimistes prononcées récemment par des hommes occupant de hautes positions. Je crois, toutefois, que l'adversité même de l'heure stimule plus que jamais dans le passé l'esprit national, qui s'est affirmé peu à peu, avec les années, dans toutes les provinces.

L'une des quelques mesures de la nouvelle législation promises dans le discours du Gou-